

DÉCISION 237 / 2025

RELATIVE À LA SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'ESPACES AU COMPLEXE SPORTIF "VAL SAINT-PIERRE" À JURY AVEC L'ASSOCIATION SPORT CO VAL-SAINST-PIERRE LE DIMANCHE 18 MAI 2025.

Nous soussignés, Nathalie SPORMEYEUR, 18^{ème} Vice-Président de Metz Métropole,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté de Monsieur le Président en date du 03 juin 2024 par lequel Madame SPORMEYEUR, Vice-Présidente déléguée « vie associative et équipements sportifs », a reçu délégation, dans la limite de ses fonctions, pour « suivre les dossiers, signer les actes et courriers et exécuter les délibérations dans le domaine de la vie associative et équipements sportifs »,

DÉCIDONS :

De signer la convention relative à la mise à disposition d'espaces du complexe sportif « Val Saint-Pierre » à Jury avec l'association Sport Co Val Saint-Pierre le dimanche 18 mai 2025.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-200039865-20250505-Decis237-2025-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2025

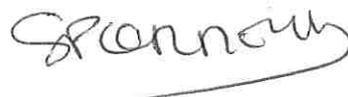
Pour l'autorité compétente par délégation



Fait à Metz, le 05 MAI 2025

Pour le Président

La Vice-Présidente Déléguée



Nathalie SPORMEYEUR

Maire de Saulny

AVENANT 2

Par la présente, l'Eurométropole de Metz octroie à l'association utilisatrice une mise à disposition d'espaces du complexe sportif du Val Saint Pierre à titre exceptionnel en complément des créneaux dont elle dispose.

COMPLEXE SPORTIF "VAL SAINT-PIERRE"
Fiche d'attribution de créneaux exceptionnel
Saison 2024-2025

ATTRIBUTAIRE : Sport Co Val Saint Pierre

REPRESENTE PAR : Madame Sabine MALAPERT – Présidente

JOURS ET HEURES D'ATTRIBUTION :

- DIMANCHE 18 MAI 8H30 à 12H30 tournoi jeunes (U11) Grande Salle

ESPACE(S) ET EQUIPEMENT(S) MIS A DISPOSITION :

X	Grande salle
	Salle de danse
	Dojo
	Tennis
	Bar
X	Douches-vestiaires, nombre.....
	Vestiaires arbitres
	Salle de réunion (15 places)
	Tableau d'affichage
X	Club house
	Autres équipements :

NOMS ET QUALIFICATIONS DES RESPONSABLES INTERVENANT SUR LES CRENEAUX CI-DESSUS :

(à compléter avec précision par l'utilisateur)

- Malapert Sabine
- Perone Laurent
- Malapert Sabine
-
-

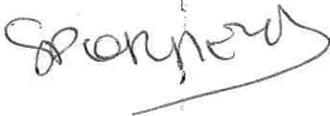
COMMENTAIRES :

Les temps de montage et démontage, ainsi que de déshabillage et rhabillage sont inclus dans les horaires ci-dessus. Merci de le faire respecter.

L'accès à l'équipement ne sera autorisé qu'en présence d'un des responsables.

Fait à Metz, en deux exemplaires, le 05 MAI 2025 -

Pour Metz Métropole
La Vice-Présidente Déléguée



Nathalie SPORMEIEUR
Maire de Saulny

Pour le Sport Co Val Saint-Pierre
La Présidente



SPORT CO V.S.P.C
HANDBALL
1 rue Moulin Haut 57245 CHESNY
06.87.80.28.56 ou 06.07.44.72.89

Sabine MALAPERT